

Réunion du : 11 juin 2026 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 40

Présidence : Mme OSBERY Sylvie

Présents : MM. RAFFARD Pierre (voie électronique), TREPKA Nicolas

Secrétaire de séance : Mme TENAILLE Anaïs

## 1 – PALMARES DEPARTEMENTAL

### Palmarès Départemental 2025/2026

(Sous réserve des éventuels dossiers et procédures en cours)

U18 D1 : CORBIGNY 1

U18 D2 : AFGP58 1

U15 D1 : NEVERS BANLAY 1

U15 D2A : COULANGES 1

U15 D2B : E. MARZY RCNCS COULANGES 1

U13 D1 : VAUZELLES 2

U13 D2A : FC NEVERS 1

U13 D2B : NEVERS BANLAY 1

U13 D3A : POUILLY 2

U13 D3B : FC NEVERS 2

U13 D3C : E. ST BENIN LA MACHINE 2

U13-U16F : FC NEVERS 1

La Commission félicite ces clubs pour leur titre de champions.

## 1 – FOOT A 11

### 1.2 Forfait

#### Championnat U18 D2

COULANGES 2 / E. ST PIERRE 1, match n°55431391 du 06/06/2026

Forfait déclaré de COULANGES 2, match perdu 0-3, -1 pt.

Amende 45€

#### Championnat U15 D2A

DECIZE 2 / E. CLAMECY 1, match n°55433837 du 06/06/2026

Forfait déclaré de E. CLAMECY, match perdu 3-0, -1 pt.

Amende 45€

## 2 – FOOT A 8

### 2.1. Forfaits

#### Championnat U13 D2B

E. CERCY 1 / E. ST ELOI 1, match n°55432957 du 06/06/2026

Forfait non déclaré de E. ST ELOI 1, match perdu 3-0, -1 pt.

Amende 70€

#### Critérium U11

Forfait déclaré de ESN58 contre E. ST ELOI 1. Match perdu 0-3.

## 3 – COURRIEL / DOSSIER TRANSMIS

Du club de l'AS ST BENIN relatif au jongleries U13 : en cas de forfait, le point de jonglerie est attribué au club adverse. La mise à jour a été faite dans le classement.

Par la Commission Statuts et règlements :

- prend acte de la décision de la Commission donnant match perdu par pénalité à NEVERS BANLAY 1 pour en reporter le bénéfice à CLAMECY (U18 D1, match du 30/05/2026).
- prend acte de la décision de la Commission donnant match perdu par pénalité à NEVERS BANLAY 1 pour en reporter le bénéfice à COULANGES (U18 D1, match du 06/06/2026).
- prend acte de la décision de la Commission donnant match perdu par pénalité à VAUZELLES 2 pour en reporter le bénéfice à FC DECIZE (U18 D1, match du 06/06/2026).

## 4 – TOURNOIS

La Commission rappelle à l'ensemble des clubs **qu'ils doivent déclarer auprès du District leurs tournois annuels** (Futsal et herbe) :

- 20/06/26 (ou 21/06/26) : tournoi féminin de l'AFGP 58 (U13F/U16F)
- 20/06/2026 : tournoi Daniel Rapiat de l'UF LA MACHINE (U12/U13)
- 20 et 21/06/2026 : tournoi annuel de GUERIGNY URZY (U7/U9/U11/U13)
- 27/06/2026 : tournoi annuel de ST ELOI (U11/U13)

## 5 – RAPPEL MANIFESTATIONS A VENIR

- ✓ Finales des Coupes Départementales Jeunes les 13 et 14 juin à La Charité/Loire et Guérigny.
- ✓ Soirée des Champions le vendredi 19 juin à Coulanges les Nevers.

La Présidente  
Sylvie OSBERY



La Secrétaire de séance  
Anaïs TENAILLE



*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.*